

Observatoire du sport en territoires limousins



En 2004, en France on recense plus de 2 millions de licences dans les disciplines de sports de nature, soit plus de 24 % des licences sportives.

Aussi, alors que la France connaît un ralentissement de la croissance des licences sportives en général, les licences sports de nature progressent (+ 10 % en 3 ans).

La répartition des licenciés par milieu de pratique fait principalement apparaître la prédominance des **sports terrestres** (70%) par rapport aux **sports nautiques** (25 %) et **sports aériens** (5 %).

UNE PRATIQUE LICENCIÉE EN PROGRESSION

La région Limousin connaît entre 2001 et 2004 **une progression de plus de 12 % de sa pratique licenciée de sports de nature.**

La répartition sectorielle des sports fait apparaître pour la région **une pratique très affirmée pour les sports terrestres**, avec un taux de pratique de 79 %.

Par ailleurs, l'aménagement des plans d'eau et la création de clubs ces dernières années, ont contribué à l'essor de certaines activités nautiques, malgré la position intérieure de la région.

Le Limousin détient un profil de pratiques des sports de nature comparable à celui du national, pour les deux premières activités (**équitation** et **golf**).

Toutefois, si l'on cumule les licenciés **cyclisme** et **cyclotourisme**, la **pratique du vélo apparaît comme le deuxième sport de nature de la**

région, marquant ainsi une spécificité régionale forte pour cette activité.

Globalement, la structure départementale des activités dominantes est la même qu'au niveau régional (équitation, golf, vélo et randonnée pédestre).

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE INFORMELLE

Pour de nombreuses activités, la pratique sportive de nature ne nécessite pas d'être affilié à un club ou de détenir une licence.

Le libre accès aux sites et installations sportives favorise ainsi le développement d'une pratique non encadrée et difficile à évaluer.

D'après l'enquête sur « Les pratiques culturelles et sportives des français » réalisée en 2003, 25 millions de personnes auraient pratiqué « au moins une fois » un sport de nature dans l'année.

Sur la base de cette enquête nationale et des taux de licenciements en Limousin, nous évaluons le nombre de pratiquants informels à 220 000 environ, ce qui constitue un enjeu régional important pour répondre aux besoins de ces pratiquants.

Le poids du vélo (vélo, VTT, cyclotourisme) apparaît comme prédominant dans la pratique des sports de nature.

Ce dernier ainsi que la randonnée et l'équitation se pratiqueraient plutôt hors temps de vacances, relativement aux autres sports.

LES SPORTS DE NATURE EN LIMOUSIN

- Plus de 40 disciplines
- Plus de 20 000 licenciés
- 220 000 pratiquants estimés
- 400 sites de pratique
- 488 clubs
- L'équitation, la discipline la plus représentée avec 6 500 licenciés et 2 800 pour le vélo
- 39 000 embarcations touristiques de canoë-kayak
- 574 éducateurs sportifs déclarés
- Plus de 300 personnes chaque semaine à l'occasion des rassemblements UFOLEP

Cette enquête relève par ailleurs que les seniors pratiquent en majorité des sports de nature (vélo, marche, pêche...).

En dépit de certains problèmes de santé, ils détiennent une pratique sportive soutenue et surtout plus régulière, pour ce qui concerne les activités de nature.

des sports de nature et là encore largement dominée par les sports terrestres.

L'équitation, le vélo et la randonnée pédestre sont les activités les plus représentées en nombre de clubs, comme au plan national.

Toutefois, chaque département possède une spécificité dans son offre de sports de nature :

- **Corrèze** : **motocyclisme** et **canoë-kayak**,
- **Creuse** : **pêche** et **motocyclisme**
- **Haute-Vienne** : **golf** et **plongée**

D'une manière générale, **l'offre de services sportifs de nature est très bien représentée** (complète et diversifiée) **dans l'ensemble des départements**. Par ailleurs, alors que la Creuse présente un déséquilibre entre une sur représentation de l'offre et une sous représentation de la demande, la Haute-Vienne possède une offre légèrement insuffisante par rapport à ses licenciés. La présence des clubs serait donc une condition nécessaire mais non suffisante au développement de la pratique.

L'offre commerciale tend de plus en plus à se développer notamment compte tenu des enjeux économiques liés au développement d'une pratique touristique des sports de nature.

L'offre de sports de nature proposée aux jeunes dans le cadre de leur scolarité est très variable suivant les territoires et les établissements.

Il est toutefois important de la valoriser et de la développer compte tenu des

CHIFFRES CLES 2004

	France	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
Clubs sports de nature	33 182	488	183	113	192
Poids relatif des clubs sports de nature parmi les clubs sportifs	30 %	29 %	32 %	34 %	25 %
Taux de progression des clubs sports de nature entre 2003 et 2004	4 %	2 %	3 %	9 %	8 %
Nombre de clubs sports de nature pour 100 000 habitants	55	69	79	91	54

enjeux éducatifs qu'elle suscite, notamment par la sensibilisation de ce public au milieu naturel et au respect de l'environnement par le biais de la pratique d'une activité sportive.

D'autre part, signalons que de plus en plus de collectivités de la région mettent à disposition des éducateurs sportifs, de façon régulière ou saisonnière, dans le cadre d'activités et d'animations proposées dans le champ des sports de nature.

UN ENCADREMENT POLYVALENT ET SAISONNIER

Le recensement de l'emploi dans le secteur des sports de nature est difficile car il est particulièrement diffus et mal identifié dans les nomenclatures. Encadrement, enseignement, gestion, accueil, promotion, communication ou encore entretien, autant de fonctions qui sont nécessaires au fonctionnement et développement du secteur.

En général, **l'emploi dans les sports de nature semble caractérisé par une saisonnalité** due principalement à une augmentation de l'activité générée par le tourisme.

D'autre part, alors que les salariés sont majoritairement dotés de qualifications liées à l'encadrement ou l'enseignement des activités sportives (diplômes d'Etat), la taille relativement petite des structures leur demande des compétences polyvalentes dans d'autres domaines.

En 2005, la Direction régionale jeunesse et sports recensait **547 éducateurs dans le champ des sports de nature, soit 37,5% de l'emploi sportif déclaré.**

D'un point de vue départemental, les éducateurs de sports de nature sont répartis de la manière suivante : 45 % en Corrèze, 18% en Creuse et 37 % en Haute-Vienne.

Ils étaient pour 76 % d'entre eux dans les

sports terrestres, pour 22 % dans les sports nautiques et seulement 2 % dans les sports aériens. **La filière équitation compte 332 éducateurs déclarés en Limousin**, ce qui représente plus de 60% des emplois recensés.

Dans le champ des sports de nature, quatre formations se sont déroulées en 2004 et ont concerné 84 stagiaires et 378 heures de formation.

UNE GRANDE DIVERSITE DES LIEUX DE PRATIQUE

Les pratiquants de sports de nature disposent de nombreuses alternatives pour leur pratique : clubs, sites aménagés, regroupements organisés, raids...

Le recensement national des équipements sportifs effectué en 2005 devrait, en plus d'identifier l'ensemble des sites aménagés de sports de nature, permettre de diagnostiquer les forces et faiblesses des territoires dans le but de mieux organiser la pratique.

Par ailleurs, de plus en plus de manifestations sportives sont organisées dans la région. A la recherche de convivialité pour certains ou de défis sportifs pour d'autres, ces regroupements mobilisent des pratiquants en tout genre. Ces manifestations favorisent d'autre part la découverte des territoires (paysages et produits locaux) et deviennent ainsi une véritable vitrine pour le développement du tourisme pour la région. En 2004, ils étaient :

Les Gendarmes et les Voleurs de temps	4 500
Oxygène Cup	2 000
La Limousine	1 500
Défi Vézère	915
Raid Eymoutiers-Vassivière	510

CHIFFRES CLES 2004	France	Limousin	Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
Licenciés sports de nature	2 339 579	20 742	8 473	3 134	9 030
Poids relatif des licences sports de nature dans les licences sportives	24 %	19 %	22 %	20 %	16 %
Taux de progression des licences sports de nature entre 2003 et 2004	4 %	6 %	3 %	9 %	8 %
Nombre de licenciés sports de nature pour 1 000 habitants	39	29	36	25	25

UNE OFFRE MULTIPLE

Afin de satisfaire l'ensemble des besoins de services sportifs de nature, plusieurs types d'offres cohabitent : fédérale, commerciale, scolaire et publique territoriale.

L'offre des clubs domine ce secteur. 488 clubs ont été recensés dans le champ



QUELS ENJEUX POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL DES SPORTS DE NATURE

■ Un enjeu de connaissance économique

Pour planifier le développement des activités sportives de nature, trois thèmes seront à approfondir afin de dépasser les lacunes actuelles de l'information :

- L'évolution des types de pratiques. Quels sont les créneaux porteurs de demain et avec quels profils de pratiquants ?
- L'impact économique des sports de nature en termes de valeur ajoutée et d'emploi.
- Les conséquences sur les besoins en encadrement et/ou formation : nature et ampleur des qualifications nécessaires.

■ Un enjeu de prospective territoriale infra régionale

Pour sous-tendre l'étude de terrain à venir, deux territoires ont été sélectionnés :

- un milieu rural profond
- un milieu périurbain

■ Un enjeu environnemental

Il semble indispensable d'entreprendre un diagnostic sur l'impact des sports de nature sur l'environnement. Le développement de pratiques sportives au sein de milieux naturels, parfois sensibles, n'est pas neutre de conséquences : capacité de charge des milieux sensibles, dégradation générale de l'environnement (pollution des plans d'eau) ou encore la montée des conflits d'usage. Inversement, l'impact de la dégradation généralisée de l'environnement sur les possibilités de pratiquer doit être également analysé.

Au final, les sports de nature ont un rôle central à jouer dans le développement durable des territoires à condition que l'on soit capable d'évaluer correctement les effets externes liés aux pratiques sportives de nature puis de les internaliser dans le calcul économique afin d'aboutir à des compromis acceptables entre tous les acteurs concernés.

■ Un enjeu politique

Le Limousin a engagé une réflexion sur l'élaboration d'un Agenda 21 régional pour renforcer la prise en compte des enjeux de développement durable dans un schéma régional de développement économique, le tout s'inscrivant dans le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

La politique consacrée aux sports de nature ne peut que s'inscrire dans cette réflexion reposant sur un diagnostic du territoire limousin et une analyse prospective à 20 ans.

Trois axes stratégiques sont envisageables pour orienter l'action publique :

- Quelle politique d'amélioration de l'offre de services faut-il lancer : qualité de l'offre territoriale ; qualité des prestations fournies par les structures sportives ?
- Quelle temporalité des pratiques faut-il prendre en compte : pratiques régulières et économie résidentielle ; pratiques de vacances et économie touristique ?
- Quelles priorités peut-on établir grâce à des instruments d'aide à la décision ?

■ AVERTISSEMENT :

ce document est une extraction d'une étude réalisée par l'Observatoire du sport en territoires limousins « Point sur : Les sports de nature », qui est téléchargeable sur les sites Internet de la Préfecture du Limousin (www.limousin.pref.gouv.fr), de la Région Limousin (www.cr-limousin.fr) et du CDES (www.cdes.fr).

■ Le Comité de pilotage de l'Observatoire du sport en territoires limousins est constitué de :

- La Direction régionale jeunesse et sports du Limousin
- La Région Limousin
- Le Comité régional olympique et sportif du Limousin
- L'INSEE Limousin
- Prisme Limousin
- CREPS Limousin

■ Ce « Point sur » est diffusé en préfiguration d'une étude « sports de nature » qui va être conduite sur deux pays :

- 1) Pays de l'occitane et des monts d'Ambazac
- 2) Parc naturel régional de Mille Vaches

■ Cette étude a été réalisée par le Centre de droit et d'économie du sport.

Contact :
Nathalie HENAFF
05 55 45 76 00



Avril 2006
N°1

Edito

Jean-Paul DENANOT
Président du Conseil
Régional du Limousin

Depuis 1998, le Conseil Régional du Limousin s'est fortement engagé en faveur des sports de nature qui constituent un enjeu important du développement durable de la région et de son attractivité tout en maintenant une offre de services sportifs sur ses territoires, garantie d'un égal accès de tous aux pratiques.

C'est pourquoi il lui a semblé naturel que la première publication de « l'Observatoire du sport en territoires limousins », mis en place en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et partie intégrante de l'Observatoire Régional du Sport, soit consacrée aux sports de nature.

Ce « Point sur : » a pour but non seulement de fournir à l'ensemble des acteurs concernés des informations sur la situation des sports de nature en France et en Limousin, notamment en terme de pratiques, de poids économique et d'emploi, mais également de contribuer à une réflexion prospective sur la poursuite partenariale de leur développement. Je souhaite qu'il réponde à leurs attentes.

Observatoire du sport en territoires limousins

Une initiative conjointe de l'Etat (DRDJS) et de la Région Limousin

LE POINT SUR : « LES SPORTS DE NATURE »

Jean-Jacques GOUGUET et Nathalie HENAFF, Centre de droit et d'économie du sport



20 millions de marcheurs, 13 millions de cyclistes... Les Français sont désormais de plus en plus nombreux à pratiquer une activité physique et sportive en milieu naturel.

Cette croissance récente et importante des pratiques de sports de nature ne constitue pas seulement un enjeu sportif mais concerne également l'aménagement du territoire et le développement local.

Les sports de nature impulsent une nouvelle dynamique qui répond aux enjeux sociaux, économiques, écologiques et culturels du développement, ce que l'on appelle les quatre piliers du développement durable.

Dans cette perspective, le Limousin est doté de milieux naturels privilégiés :

- ◆ 7 700 km de sentiers balisés et entretenus pour la randonnée, le VTT et l'équitation,
- ◆ 23 rivières navigables pour les sports d'eaux vives,
- ◆ 39 retenues de barrage pour la pratique en eaux calmes (voile, aviron...),
- ◆ 12 000 hectares de plans d'eau,
- ◆ 11 700 km de rivières pour la pratique de la pêche.

Ainsi, les territoires limousins disposent-ils d'une ressource rare et convoitée par de multiples acteurs qu'il convient de protéger et d'entretenir pour asseoir un développement à long terme autour des sports de nature et en adéquation avec les autres usages des milieux naturels.

